



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est
du 20 janvier 2010 à 18 h tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville
située au 11370, rue Notre-Dame Est**

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Monsieur Alain Dion, conseiller – district 1
Madame Monique Major, conseillère – district 2
Monsieur Mario Bordeleau, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5

Sont absentes :

Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Monsieur Louis Lemay, directeur général
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier
Madame Carole Michelin, trésorière, directrice des services administratifs et directrice générale adjointe

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 18 h.

Présentation du budget et du programme triennal d'immobilisation faite par la trésorière, madame Carole Michelin, directrice des services administratifs et directrice générale adjointe aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents de 18 h à 18 h 55.

Madame la conseillère Monique Major se retire de la séance à 18 h 18 et réintègre son siège à 18 h 20.

Madame la conseillère Anne St-Laurent se joint à la séance à 18 h 44.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1

CM-201001024

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil du 20 janvier 2010, tel que ci-après reproduit :

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
5. **Rapports de service**
 - 5.1. Budget 2010
 - 5.2. Programme triennal d'immobilisation 2010 – 2011 – 2012

Période de questions relatives à l'ordre du jour.

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS DES SERVICES

5

BUDGET 2010

5.1

CM-201001025

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2010 au montant de 37 350 000 \$.

Il est proposé par mme la conseillère Monique Major,
Appuyé par m. le conseiller Alain Dion

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2010 pour un montant de 37 350 000 \$ tel que déposé;

De décréter que ce budget ou son document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2010 – 2011 – 2012

5.2

CM-201001026

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Dion

Et résolu

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012 tel que déposé;

De décréter que ce programme triennal des dépenses en immobilisations ou son document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

Pendant la présentation du budget et du programme triennal d'immobilisation par la trésorière, madame Carole Michelin, directrice des services administratifs et directrice générale adjointe, monsieur Robert Coutu, maire, a invité les citoyens à poser leurs questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-201001027

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier